



# **NOUVELLES REGLES FIBA** **à compter de la saison 2014-2015**



**SAISON 2014-15**

**CHANGEMENTS DE REGLES  
SAISON- 2014-2015**

**REGLES OFFICIELLES DU  
BAKETBALL**

-

**FIBA 2014**

-

**MODIFICATIONS  
PRINCIPALES**



# **CHANGEMENTS DE REGLES SAISON 2014-2015**

## **Art. 4.3.1**

**Le short doit se terminer au dessus  
du genou.**



# CHANGEMENTS DE REGLES SAISON 2014-2015

## Art. 4.3.2

Numéros de joueurs **autorisés** :

- de 1 à 99
- 0 et 00

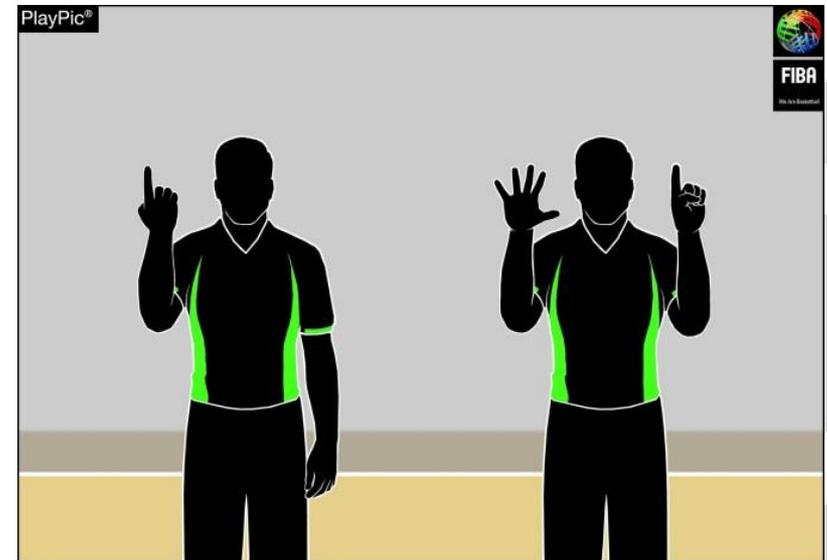
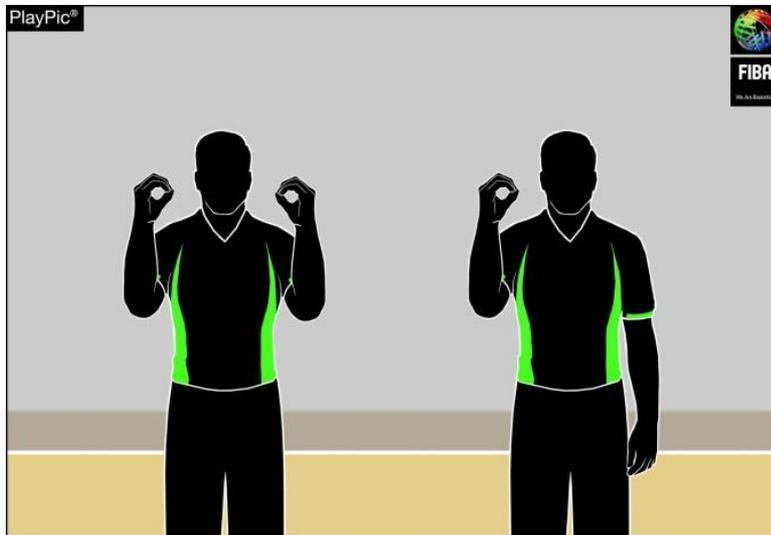


# CHANGEMENTS DE REGLES SAISON- 2014-2015

## Gestes des arbitres Art. A.2

00 - 0

16



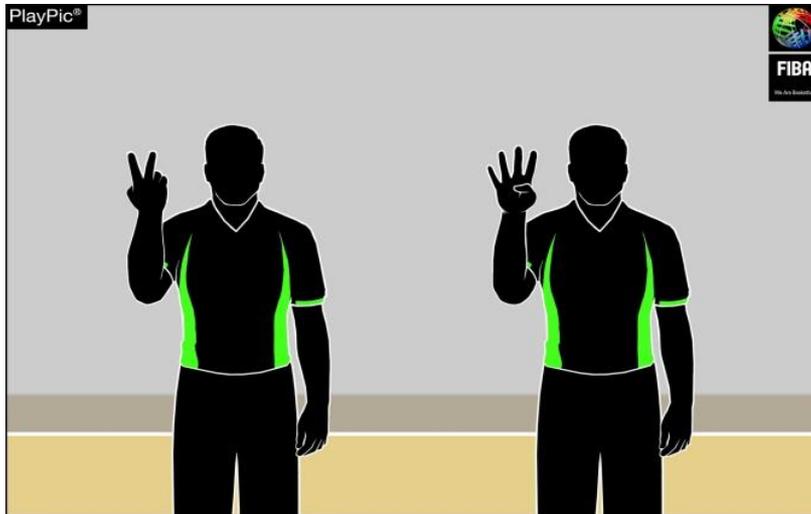
1/ Main de dos - 2/ Main de face

# CHANGEMENTS DE REGLES SAISON- 2014-2015

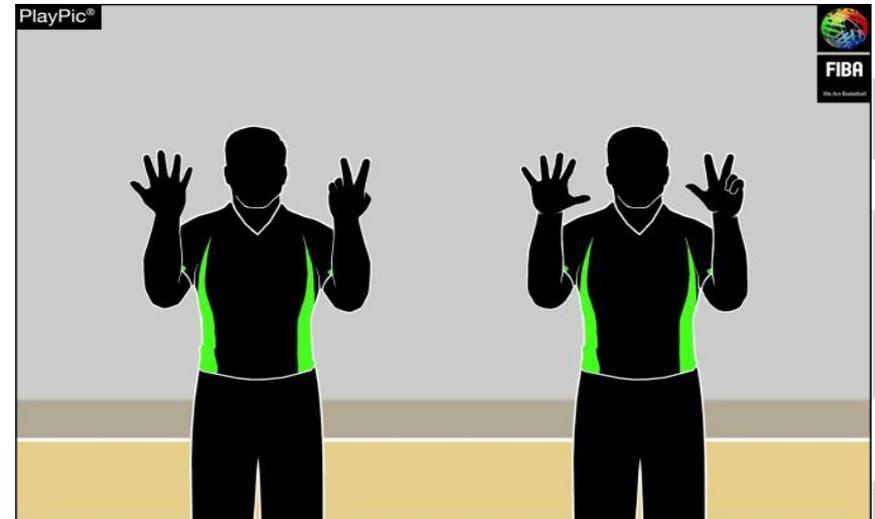
## Gestes des arbitres Art. A.2

24

78



1/ Mains de dos - 2/ Mains de face

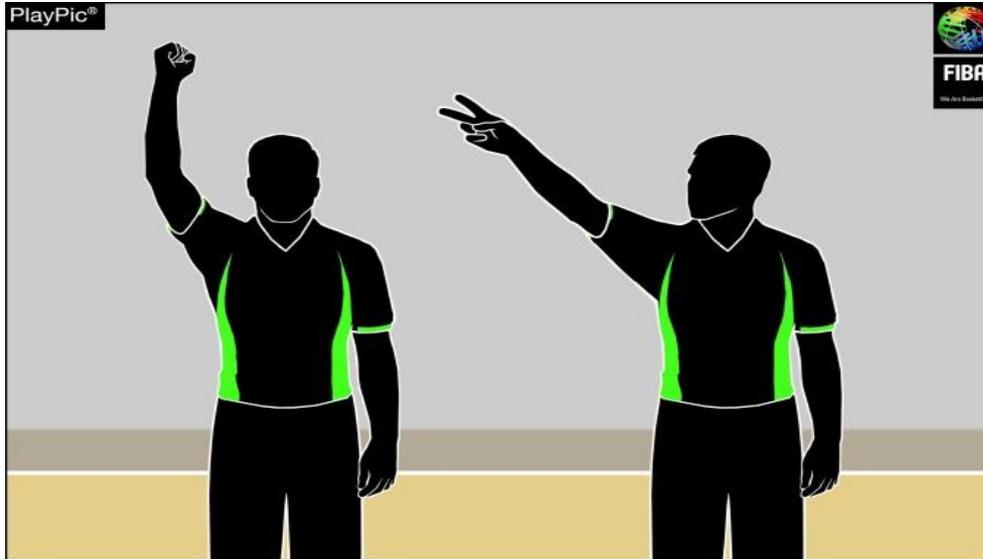


1/ Mains de dos - 2/ Mains de face

# CHANGEMENTS DE REGLES SAISON- 2014-2015

## Gestes des arbitres Art. A.2

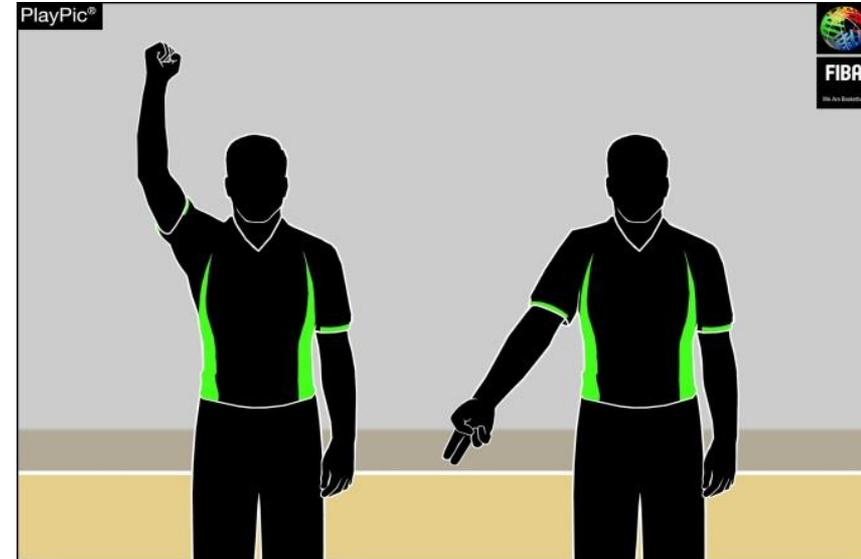
Faute sur  
l'action de tir



Indiquer le nombre  
de lancers-francs

*Plus de désignation  
du fautif*

Faute en dehors  
de l'action de tir

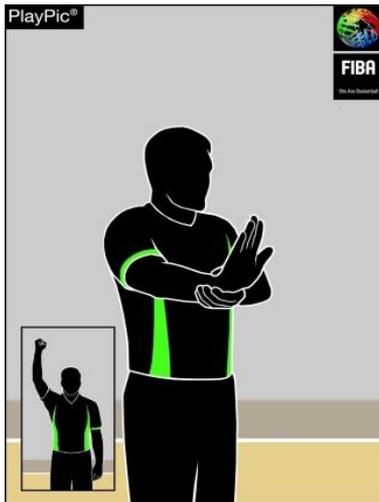


Pointer  
le sol

# CHANGEMENTS DE REGLES SAISON- 2014-2015

## Gestes des arbitres Art. A.2

Contrôler de la  
main  
(handchecking)



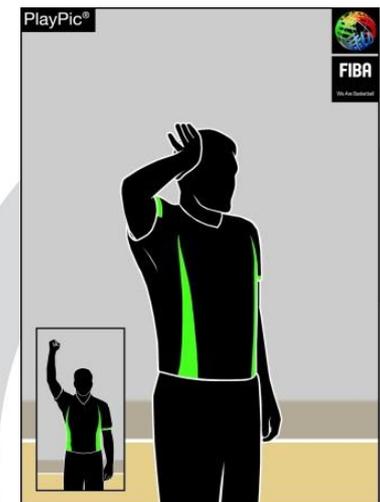
Usage illégal  
des mains



Contact sur  
la main



Contact sur  
la tête



# CHANGEMENTS DE REGLES SAISON- 2014-2015



## Gestes des arbitres Art. A.2



Quand les arbitres rapportent les fautes à la table de marque,  
il est fortement recommandé de renforcer la communication en utilisant la voix (en langue anglaise pour les rencontres internationales).

# CHANGEMENTS DE REGLES SAISON- 2014-2015

## Temps morts (Art.18)

**Dans les deux 2 dernières  
minutes de la 4<sup>o</sup> période:**

**Au maximum 2 temps-mort par  
équipe peuvent être pris**  
(pour limiter les arrêts de jeu en fin de rencontre).



# CHANGEMENTS DE REGLES

## SAISON- 2014-2015

### Temps morts (Art.18) (feuille de marque)

Quand le chronomètre affiche 2:00 dans la dernière période :

- Barrer d'un double trait l'espace réservé au premier temps mort de la deuxième mi-temps s'il est encore vide

7	—	
—	9	10

# CHANGEMENTS DE REGLES SAISON- 2014-2015

## Art.36.4.2 SANCTION DE FAUTE TECHNIQUE



1 lancer-franc + possession  
pour joueurs, entraîneurs,  
membres de banc d'équipe

004	FRANK, Y.	12	×	T <sub>1</sub>	U <sub>2</sub>	—	—	—
Coach	LOOR, A.					C <sub>1</sub>	B <sub>1</sub>	—

# CHANGEMENTS DE REGLES SAISON- 2014-2015

## Art.36.3.3 2 FAUTES TECHNIQUES DE JOUEUR (Feuille de marque)



- T1 pour chaque faute technique
- GD (Game Disqualification) dans les espaces libres restant, ou après la 5<sup>ème</sup> case le cas échéant

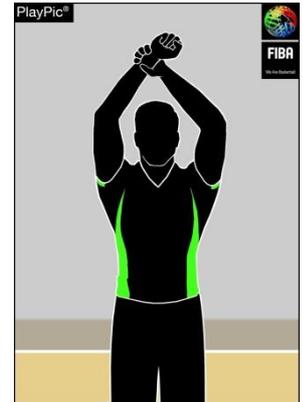
021	MARTINEZ, M.	33	X	T <sub>1</sub>	P	P <sub>2</sub>	T <sub>1</sub>	GD
-----	--------------	----	---	----------------	---	----------------	----------------	----

# CHANGEMENTS DE REGLES SAISON- 2014-2015

## 2 FAUTES ANTISPORTIVES Art.37

### (Feuille de marque)

- 2 fautes antisportives = toujours disqualifié (pas de modification)
- Indiquer GD dans les cases laissées libres après 2 fautes antisportives ou après la 5<sup>ème</sup> case le cas échéant.



022	SANCHES, N.	42	X	P <sub>2</sub>	P <sub>2</sub>	U <sub>2</sub>	P	U <sub>2</sub>	GD
-----	-------------	----	---	----------------	----------------	----------------	---	----------------	----

# CHANGEMENTS DE REGLES SAISON- 2014-2015

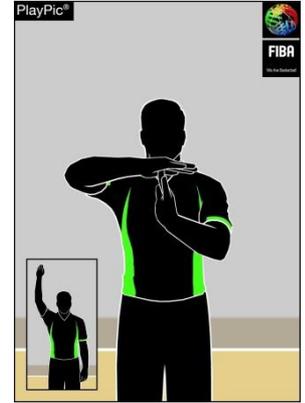


**Art.36 et Art.37**

**1 FAUTE TECHNIQUE  
+ 1 FAUTE ANTISPORTIVE**

**=**

**NON DISQUALIFIE**

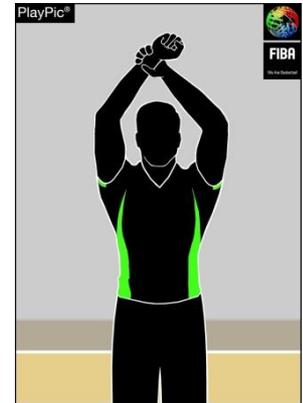


# CHANGEMENTS DE REGLES SAISON- 2014-2015

## FAUTES ANTISPORTIVES Art.37

Lors des remises en jeu au cours des 2 dernières minutes de la rencontre :

- **Sont également antisportives les fautes commises au moment où l'arbitre a le ballon dans les mains.**

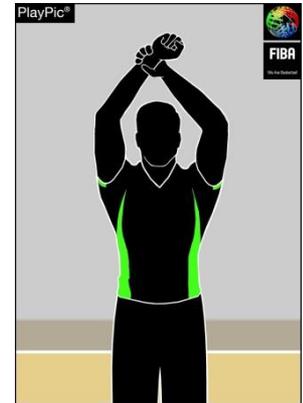


# CHANGEMENTS DE REGLES SAISON- 2014-2015

## FAUTES ANTISPORTIVES Art.37

Reformulation cas #1 :

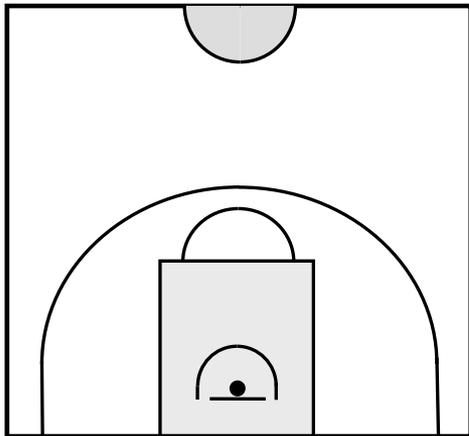
- faute de joueur impliquant un contact qui, selon le jugement de l'arbitre, n'est **pas une tentative légitime** de jouer directement le ballon **dans l'esprit et l'intention des règles,**



# CHANGEMENTS DE REGLES SAISON- 2014-2015

**Art.33.10**

**1/2 CERCLE DE NON CHARGE**



# CHANGEMENTS DE REGLES SAISON- 2014-2015

## **1/2 CERCLE DE NON-CHARGE**



La règle de non charge s'applique désormais quand le défenseur a 1 ou les 2 pieds :

- à l'intérieur du 1/2 cercle, ou
- en contact avec la ligne du 1/2 cercle

# CHANGEMENTS DE REGLES SAISON- 2014-2015

## 1/2 CERCLE DE NON CHARGE

Diagramme 1



Pas de charge  
INSIDE

Diagramme 2



Pas de charge  
INSIDE

Diagramme 3



Pas de charge  
INSIDE

Diagramme 4



Pas de charge  
INSIDE

Diagramme 5



Pas de charge  
INSIDE

Diagramme 6



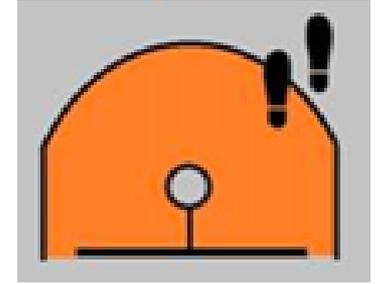
Charge possible  
OUTSIDE



# CHANGEMENTS DE REGLES SAISON- 2014-2015

## 1/2 CERCLE DE NON-CHARGE

### RAPPEL DE LA REGLE

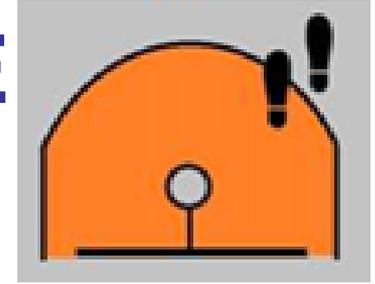


Pas de faute offensive au joueur en l'air lors d'un tir ou d'une passe qui charge un adversaire en contact avec la zone de non charge (sauf exceptions prévues par les règles)



# CHANGEMENTS DE REGLES SAISON- 2014-2015

## 1/2 CERCLE DE NON-CHARGE



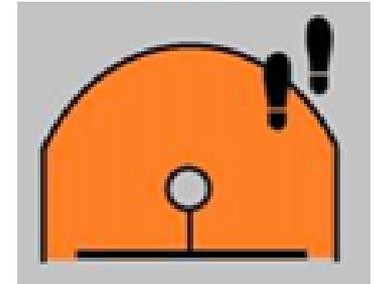
### IMPACT SUR LE JEU :

- la zone de non charge devient beaucoup plus grande
- Le défenseur doit sortir complètement de la zone de non charge pour bénéficier d'un passage en force



# CHANGEMENTS DE REGLES SAISON- 2014-2015

## $\frac{1}{2}$ CERCLE DE NON-CHARGE



### Rappel :

- Les  $\frac{1}{2}$  cercles doivent être tracés dans toutes les salles de **championnat de France senior** dès septembre 2014 (en septembre 2015 pour toutes les autres salles)

# CHANGEMENTS DE REGLES SAISON- 2014-2015

## REGLE DES 14''



# CHANGEMENTS DE REGLES SAISON- 2014-2015

## 14 SECONDES SUR REMISE EN JEU EN ZONE AVANT



- La règle des 14" s'applique **uniquement sur les remises en jeu en zone avant dans tous les championnats de France Séniors** (cette règle s'appliquera dans les autres divisions uniquement à partir de septembre 2015)

# CHANGEMENTS DE REGLES SAISON- 2014-2015

## 14 SECONDES SUR REMISE EN JEU EN ZONE AVANT



Les équipes concernées (**tous les championnats de France Sénior**) sont tenues d'être équipées de chronomètre des tirs permettant la remise à 14'' dès le 1<sup>er</sup> septembre 2014

# CHANGEMENTS DE REGLES SAISON- 2014-2015

## VOCABULAIRE

« **Chronomètre des tirs** »  
remplace  
« ~~chronomètre des 24~~  
~~secondes~~ »



# CHANGEMENTS DE REGLES SAISON- 2014-2015

## 14 secondes sur rebond offensif



par décision du comité Directeur Fédéral  
des 9 et 10 mai 2014

Cette règle est applicable uniquement  
en Pro A, Pro B, NM1 et LFB

# CHANGEMENTS DE REGLES SAISON- 2014-2015

## 14 secondes sur rebond offensif

(seulement Pro A, Pro B LFB, NM1)



Lorsque le ballon touche l'anneau, et que l'équipe précédemment en attaque reprend le contrôle du ballon, le chronomètre des tirs doit être remis à 14 secondes.

# CHANGEMENTS DE REGLES SAISON- 2014-2015

## 14 secondes sur rebond offensif

(seulement Pro A, Pro B LFB, NM1)



### Attention aux problèmes matériels

- Il est nécessaire que les fonctionnalités du chronomètre des tirs **permettent** une remise à **14” pendant le cours du jeu.**
- NB : Certains modèles en usage ne le permettent actuellement pas.

# CHANGEMENTS DE REGLES SAISON- 2014-2015

## Corrections d'erreurs (art. 44.2)



Toute erreur de marquage, de chronométrage ou de gestion du chronomètre des tirs par les officiels de table impliquant :

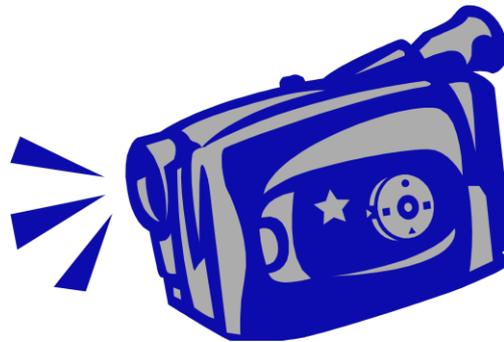
- le score,
- le nombre de fautes,
- le nombre de temps-morts,
- le temps consommé ou oublié aux chronomètre de jeu et chronomètre des tirs

peut être corrigée par les arbitres à tout moment (avant que l'arbitre signe la feuille de marque)

# CHANGEMENTS DE REGLES SAISON- 2014-2015

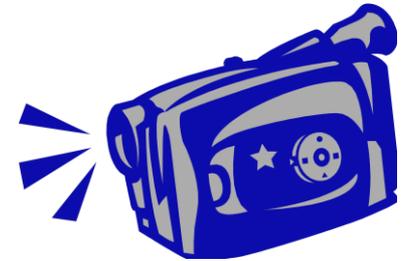
**Art.46.12**

**USAGE DE LA VIDEO**



# CHANGEMENTS DE REGLES SAISON- 2014-2015

## CAS FIBA AUTORISÉS D'USAGE DE LA VIDÉO

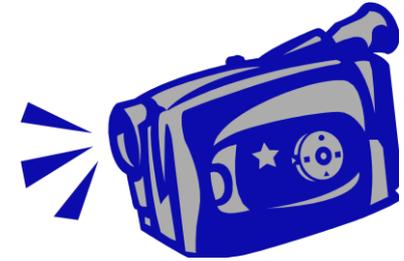


### Note :

**La LNB a décidé de ne pas appliquer  
les nouvelles règles vidéo de la FIBA  
en Pro A pour la saison 2014-15  
(Maintien des règles Vidéo 2013-14)**

# CHANGEMENTS DE REGLES SAISON- 2014-2015

## CAS FIBA AUTORISÉS D'USAGE DE LA VIDÉO

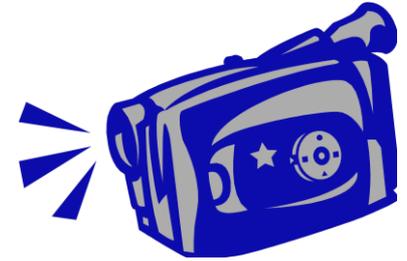


Selon la compétition, de nouveaux cas d'usage de la vidéo peuvent être autorisés selon le moment de la rencontre :

- I. à tout moment de la rencontre
- II. pendant les deux dernières minutes de la rencontre
- III. sur tir au buzzer en fin de chaque période

# CHANGEMENTS DE REGLES SAISON- 2014-2015

## CAS FIBA AUTORISÉS D'USAGE DE LA VIDÉO

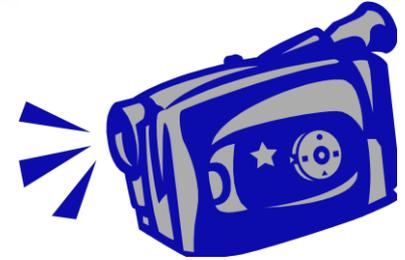


### I. A tout moment de la rencontre, vidéo autorisée pour :

1. Décider si un tir doit compter 2 ou 3 points
2. Déterminer le temps à corriger aux chronomètre de jeu et chronomètre des tirs en cas de mauvais fonctionnement
3. Identifier le bon tireur de lancer-franc
4. Identifier les membres d'équipe et accompagnateurs impliqués dans une bagarre

# CHANGEMENTS DE REGLES SAISON- 2014-2015

## CAS FIBA AUTORISÉS D'USAGE DE LA VIDÉO

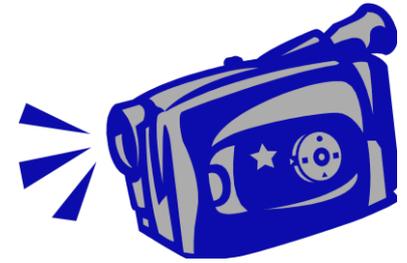


### II. Lors d'un tir au buzzer en fin de chaque période, vidéo autorisée pour :

1. Décider si le ballon a quitté les mains du tireur avant la fin du temps de jeu
2. Décider s'il reste du temps, et le cas échéant combien de temps doit être affiché au chronomètre de jeu, si :
  - Une faute sifflée
  - Une violation de 8",
  - Une violation de 14" ou 24"
  - Une violation de sortie du terrain du tireur a lieu avant la fin du temps de jeu.

# CHANGEMENTS DE REGLES SAISON- 2014-2015

## CAS FIBA AUTORISÉS D'USAGE DE LA VIDÉO



### III. Dans les deux dernières minutes de la rencontre, vidéo autorisée pour :

1. Décider si le ballon a quitté les mains du tireur **avant le signal du chronomètre des tirs**
2. Décider si la ballon a quitté les mains du tireur au moment où une faute est sifflée
3. Identifier le responsable d'une sortie du ballon du terrain

# CHANGEMENTS DE REGLES SAISON- 2014-2015

## Art . C RECLAMATIONS

- **Maintien** de l'usage de la vidéo pour les fins disciplinaires
  - **Suppression** de l'article sur l'usage de la vidéo pour la **validité des paniers**
- 

# **CHANGEMENTS DE REGLES SAISON- 2014-2015**

## **Art . D CLASSEMENT DES EQUIPES**



# CHANGEMENTS DE REGLES SAISON- 2014-2015

## Art. D CLASSEMENT DES EQUIPES

- **Suppression** de la méthode des quotients
  - **Mise en place** d'un nouveau mode de classement en cas d'égalité au nombre de victoires /défaites
- 

# CHANGEMENTS DE REGLES SAISON- 2014-2015

## Art. D CLASSEMENT DES EQUIPES

### 1. En cas d'égalité de victoire/défaites :

- Utilisation du rapport Victoire/Défaite entre les équipes à égalité



# CHANGEMENTS DE REGLES

## SAISON- 2014-2015

### Art. D

## CLASSEMENT DES EQUIPES

2. En cas rapport victoire/défaites identique entre les équipes à égalité, les équipes sont départagées par :
- a) La plus grande différence de points sur les rencontres jouées entre ces équipes, puis
  - b) Le plus grand nombre de points marqués dans les rencontres jouées entre ces équipes, puis
  - c) La plus grande différence de points sur l'ensemble des rencontres du groupe, puis
  - d) Le plus grand nombre de points marqués sur l'ensemble des rencontres du groupe
- 

# CHANGEMENTS DE REGLES

## SAISON- 2014-2015

### Art. D

## CLASSEMENT DES EQUIPES

- 3. Dès qu'une ou plusieurs équipes peuvent être classées d'après les procédures précédentes :**
- Ces équipes sont classées définitivement puis,
  - Reprendre la procédure depuis le départ (1. puis 2.) avec les résultats entre les équipes restant à classer.
- 

# **CHANGEMENTS DE REGLES SAISON- 2014-2015**

## **Art. D CLASSEMENT DES EQUIPES**

- 4. Si les étapes précédentes ne suffisent pas, le tirage au sort déterminera le classement.**



**CHANGEMENTS DE REGLES  
SAISON- 2014-2015**

**REGLES EUROLEAGUE  
NON VALIDEES**



# CHANGEMENTS DE REGLES SAISON- 2014-2015

## REGLES EUROLEAGUE 2013-14 **NON VALIDEES** PAR LA FIBA

- **Pas de** Temps-Mort de 30 Secondes par période
  - **Pas de** Retour des entre-deux en cours de match
  - **Pas de** Durée réduite des intervalles entre les périodes (90'')
- 

**POLE FORMATION  
DEPARTEMENT REGLEMENT DE JEU**

Pour tout renseignement

*contacter* Bruno VAUTHIER:

*bvauthier@ffbb.com*

*06 99 97 81 96*



117 RUE DU CHÂTEAU DES RENTIERS - 75013 PARIS  
T 01 53 94 25 54 - F 01 53 94 26 85